



Art & Développement

ONG loi 190101 BP : 257 ☎ : 97646201 / 21 35 05 27

Siège : Atrokpocodji – Cotonou - Bénin

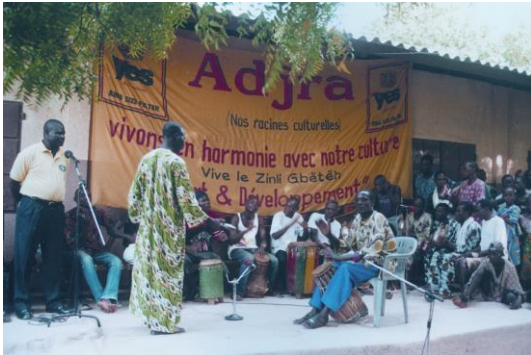
FESTIVAL ADJRA 2004

RAPPORT

« **Adjra** » est un Festival initié par l'ONG « **Art & Développement** » avec pour objectif de capitaliser les connaissances empiriques dont disposent les communautés Sahouè dans le domaine de l'art aux fins de les exploiter sur le plan communicationnel pour une meilleure protection sociale du séropositif.

Puiser dans le système traditionnel de communication du « Zinli Gbètèh » les valeurs exploitables sur le plan du développement d'une forme de relation plus sociable avec les séropositifs.

Introduction



Il est évident que dans notre société, le séropositif ou le malade du SIDA est systématiquement victime d'une honteuse exclusion sociale, exprimée de diverses manières. Cet état de fait ne sert pas à succès le combat contre le mal. Cette situation d'exclusion est essentiellement due à un manque d'information et de communication par rapport à l'attitude qu'il est indiqué d'avoir sans être exposé au risque de la contamination au VIH/SIDA.

Autrefois nos parents étaient capables d'envoyer des messages à la communauté en utilisant le son du tam-tam à travers des expressions spécifiques. C'est un excellent moyen de sensibilisation et de communication à utiliser dans le cadre de la protection sociale du malade du SIDA.

Objectif

Chaque expression de « Adjra » véhicule un message éducatif et historique.

Il s'agissait de répertorier un ensemble d'expressions à mettre à disposition d'un système de communication aux fins éducatives dans les domaines de la santé et de la protection de l'environnement. Focaliser régulièrement l'attention de la communauté sur les attitudes à proscrire dans les relations avec nos frères malades du SIDA.

Depuis mars 2005, l'ONG « Art & Développement » s'est attelé à travailler pour mettre en œuvre des outils destinés à améliorer l'attitude envers les malades surtout en milieu rural.

Le samedi 06 août 2005 à Sè, a eu lieu le festival dénommé « Adjra », initiative s'inscrivant dans la dynamique évoquée plus tôt.



Participation :

Autorités : Tous les Chefs d'arrondissement de la commune de Houéyogbé y étaient présents. Le Maire, absent s'était fait représenté par son 1^{er} adjoint.

Le président de l'ADECUS (association de développement de Sè) y était en personne lui-même aux côtés du parrain de la manifestation, monsieur Gilbert KAKPOSSA. La sécurité était assurée par la brigade de gendarmerie de Sè.

Population : Une forte présence de la population évaluée à 3000 individus venant de toutes les contrées de la commune y était comme le montrent les images prises par un photographe paparazzi.

Concurrents : C'est une liste de 21 candidats qui était admis à participer à la compétition au terme de l'appel à candidature lancé et diffusé par la radio Ayémé FM, partenaire de l'opération.

Jury : Un jury de cinq membres choisis parmi les virtuoses de tamtam « adjra » à raison de deux personnes venant de la région Sahouè, deux de la région Sè et un étranger à la culture de la région. Cet étranger en était d'office le président du Jury en la personne du Directeur retraité Thomas AHINNIVI. Les membres illettrés du jury se sont fait secondés par des assistants qui devaient fidèlement inscrire les notes qui étaient attribuées à candidats. Une séance d'information et d'exercice a été organisée à l'intention du Jury par le Premier Secrétaire Exécutif (PSE) de l'association « Art & Développement ».

Spectacle et résultat



C'est à la faveur du discours d'ouverture du PSE que le spectacle a proprement démarré.

Le spectacle a été très animé par les différents concurrents qui ont redoublé d'ardeur pour faire valoir leur talent. Il faut noter la participation enthousiasmée du public qui n'a pas manqué d'encourager par des applaudissements le candidat qui aura fait valoir assez de talents dans la communication d'un message éducation dans le domaine retenu. Ce public a également bénéficié de la distribution gratuite de préservation

mis à disposition par le PSI.

Au terme de cinq minutes de prestation de chaque concurrent et suite à la décision du jury, le résultat suivant a été proclamé.



Prix : Au terme de la décision du jury, les candidats suivants ont été primés :

1^{er} prix : **ACAKPO COCOU LEGBA**

(36,4 pts) 50.000 F cfa

2^{eme} prix : **ASSOU Zocladji**

(36,2pts) - 30.000 F Cfa

3^{eme} prix : **ASSOU Kladja**

(35,08 pts)- 20.000 F Cfa

Tous les candidats ont reçu un certificat de mérite, signé par le Maire de la Commune de Houéyogbé ainsi que le parrain de la manifestation.

Ceux ayant occupés les 4^{eme} au 21^{eme} place ont reçu chacun 1500 F comme frais de déplacement.

Les charges de l'évènement ont été couvertes à la fois par les ressources propres de l'ONG et la contribution du PPLS dans le cadre de la convention **UGP/A3/011/OAD/05** signé le 26 mai 2005.

Suivi

Il est mis en oeuvre l'enregistrement d'un support numérique répertoriant les meilleures expressions adjra obtenues le jour du festival.

Cette oeuvre fera l'objet d'un contrat de diffusion entre l'ONG et deux radios locales couvrant l'espace Sahouè dont le partenariat est sollicité à l'occasion.

L'oeuvre ainsi en préparation sera parachevé d'ici quelques mois pour enfin amorcer l'étape de la diffusion.

Les rideaux sont tombés sur la toute première édition du festival « Adjra » avec la promesse d'une deuxième édition beaucoup plus ambitieuse.

Bureau Directeur

« A&D » / PSE.